



Compte-rendu de la CAPL n°3

Aujourd'hui, la CAPL concernait le mouvement complémentaire de mutation au 1/03/2015.
FO a lu la déclaration liminaire suivante :

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président ,

En préambule, FO-DGFIP 87 condamne fermement la politique de gel des rémunérations et revendique le rattrapage immédiat du pouvoir d'achat par l'augmentation du point d'indice.

FO-DGFIP 87 dénonce également les suppressions d'emplois qui conduisent à prioriser nos missions voire à en abandonner certaines.

Les services pâtissent de ce flot continu de suppressions de postes qui s'effectue au détriment des conditions de travail des agents restants.

Aujourd'hui, la CAPL doit étudier un mouvement local de mutation réduit à peau de chagrin (un changement d'affectation et 3 demandes de changement de service en Direction).

Pas de quoi combler les déficits d'emploi que vous inscrivez au TAGERFIP.

Les représentants F.O.-DGFIP 87

Réponse du Directeur :

Ce dernier répond que le point d'indice est gelé pour des raisons économiques. La DGFIP n'abandonne pas les missions ; elle les priorise selon les enjeux (CHD et contrôle fiscal). Certes, les conditions de travail sont plus difficiles que par le passé mais la dématérialisation et la modernisation des modes de communication peuvent permettre des gains de productivité.

La Direction :

M Michel RECOR

M Vincent BONARDI

M Olivier GERMAIN

M Paul CHATAIL

M Thierry DEBLY

M Vincent VALLAT

Mme Marie-Paule LEOBET, secrétaire

Vos représentants FO :

M Boris BOURNAZAUD, titulaire

M Arnaud BAUSSET, titulaire

Mme Élodie ANCEAU, suppléante

Mme Christelle VERCHER ROSELLO, suppléante

Le règlement intérieur a été lu.

LE MOUVEMENT :

Mr PLANSONT Christophe est affecté à la Trésorerie de CHATEAUNEUF la Forêt poste ne figurant pas parmi ses choix.

Le directeur a opté pour un gel des postes vacants apparaissant au mouvement et de ce fait privilégié l'affectation sur le site de Chateauneuf.

Vote :

FO a voté contre au motif qu'aucun des quatre agents ayant formulé un vœu n'a obtenu satisfaction.

CGT et Solidaires ont également votés contre.

Questions diverses :

Présentation de l' EDR (fusion de l'ERD et de l'EDRA)